

02 mars 2026

**Questions / Réponses à l'attention d'actionnaires de Nicox titulaires de Bons de
Souscription d'Actions (BSA) émis en juin 2024 (FR001400QE3)**

À la suite de questions d'actionnaires, la Société fournit ci-dessous un résumé des informations relatives aux BSA émis en juin 2024.

Ces informations sont données à titre purement explicatif et sont déjà disponibles publiquement. Elles ne constituent pas un conseil en investissement ni une invitation à acheter ou vendre des actions ou des bons de souscription.

La Société ne peut fournir aucune information concernant la négociation des BSA ; pour cela, vous devez vous adresser à votre établissement bancaire ou à votre plateforme de trading.

IMPORTANT

Dernière date de négociation et d'exercice : clôture du marché le 20 juin 2026 (Euronext Growth Paris).

Après cette date, tout BSA non exercé expirera automatiquement et n'aura plus aucune valeur.

1. Qu'est-ce qu'un BSA ?

Un **BSA** est un titre qui vous donne le droit (mais non l'obligation) **d'acheter des actions d'une société à un prix prédéfini pendant une période limitée.**

- Si le cours de l'action sur le marché dépasse ce prix prédéfini, le bon peut avoir de la valeur.
- Si le cours de l'action reste inférieur au prix fixe, il peut ne pas être intéressant d'utiliser le bon.

2. Quel est l'avantage potentiel d'un bon pour son détenteur ?

L'avantage est que vous pouvez **acheter des actions moins chères que leur prix sur le marché.**

- Exemple : si votre BSA vous permet d'acheter une action à 1 € et que le cours actuel de l'action est de 1,50 €, vous pouvez acheter à 1 € et revendre à 1,50 €, réalisant ainsi un gain de 0,50 € par action (avant frais et taxes).
- Si le cours de l'action est inférieur au prix fixe, il n'y a pas d'intérêt à exercer le BSA.

3. Comment fonctionnent les BSA Nicox de juin 2024 ?

- En **juin 2024**, Nicox a levé des fonds en vendant de nouvelles actions (appelées « ABSA » – actions assorties de **BSA**).
- Chaque bloc de 5 BSA permet **d'acheter 2 actions Nicox au prix fixe de 0,275 € par action** pendant la période d'exercice (c.-à-d. que chaque BSA Nicox juin 2024 donne droit à la souscription de 0,4 action Nicox nouvelle). Exemple : si vous détenez 5 BSA, vous pouvez souscrire 2 actions nouvelles et vous payez 0,275€ par action (soit 0,55€ pour 2 actions). Les actions nouvelles émises lors de l'exercice sont des actions ordinaires Nicox, identiques aux actions existantes et librement négociables.
- Ces BSA peuvent aussi être négociés séparément des actions sur Euronext Paris.
- **Vous pouvez exercer vos BSA à tout moment jusqu'à la clôture du marché le 20 juin 2026. Passé cette date, les BSA expireront automatiquement ; ils ne seront plus exerçables et n'auront plus aucune valeur.**

Important : Les conditions complètes (dates d'exercice, code de négociation, etc.) figurent dans l'annexe au [communiqué de presse](#) de Nicox annonçant la clôture du financement de juin 2024.

4. Comment savoir si je possède des BSA de juin 2024 ?

Vous pourriez en détenir si :

1. Vous avez acheté des actions lors du financement Nicox de juin 2024.
2. Vous avez acheté des BSA Nicox sur le marché après le 21 juin 2024.

Pour vérifier :

- Consultez votre compte-titres et recherchez une ligne distincte indiquant « Bons Nicox » (Code ISIN : FR001400QEQ3 – notez qu’il s’agit d’un code différent du code ISIN relatif aux actions Nicox).
- Ou appelez votre banque / courtier et demandez :

« Pouvez-vous vérifier si je détiens des bons de souscription d’actions de Nicox de juin 2024 dans mon compte ? »

5. Comment exercer mes BSA de juin 2024 ?

L'exercice des BSA est géré par votre banque ou votre courtier. Nicox n'ayant pas accès aux comptes individuels, seule votre banque peut confirmer vos positions et traiter les instructions d'exercice.

Important : certains comptes de courtage en ligne n’affichent pas de bouton spécifique « exercer » pour les BSA. Si vous ne trouvez pas comment exercer vos BSA Nicox dans l’interface de votre compte, veuillez contacter directement votre banque ou votre courtier et demander l’instruction d’exercice.

Vos bons peuvent être exercés par l’intermédiaire de l’établissement bancaire auprès duquel vos titres sont déposés.

Si vous avez des questions sur l’exercice des BSA, contactez votre banque (Nicox ne peut pas fournir d’informations supplémentaires, seule votre banque peut vous expliquer et exécuter l’opération).

Si vous détenez des BSA, vous avez **trois options principales avant juin 2026** :

1. Exercer et conserver les actions

- Payer 0,275 € par nouvelle action.
- Recevoir de nouvelles actions Nicox sur votre compte (généralement sous quelques jours).
- Les conserver comme investissement.

2. Exercer et vendre immédiatement les actions

- Votre courtier peut proposer cette opération comme une transaction unique ; vous recevez alors directement le produit net de l’opération.

- Payer 0,275 € par nouvelle action.
- Revendre ces actions au cours actuel du marché.
- Si le cours est de 0,50 €, vous réalisez un gain de 0,225 € par action (avant frais ou impôts).
- Exemple : Achat à 0,275 € → Vente à 0,50 € → Gain de 0,225 € par action.

3. Vendre directement les BSA sur le marché

- Les BSA sont cotés, vous pouvez les vendre sans les exercer, selon les conditions de marché.

Les BSA peuvent être exercés à tout moment pendant la période d'exercice. Cela signifie qu'un investisseur peut exercer ses bons et vendre les actions résultantes le même jour, sous réserve des conditions normales de marché et de règlement-livraison. Le 20 juin 2026 (clôture du marché) constitue la date limite finale d'exercice, et non la seule date d'exercice.

Exemple chiffré : Investisseur ayant acquis 5 000 ABSA lors du financement de juin 2024

- **Étape 1 – BSA reçus :**

5 000 actions nouvelles souscrites = 5 000 BSA reçus

5 BSA permettent de souscrire deux actions nouvelles au prix fixe de 0,275 € par action. Ainsi 5 000 BSA permettent d'acheter 2 000 actions nouvelles.

- **Étape 2 – Coût pour exercer tous les BSA :**

Achat de 2 000 actions × 0,275 € = **550 €** de paiement total.

- **Étape 3 – Vente immédiate (cours de l'action = 0,50 €)**

Vente de 2 000 actions à 0,50 € = 1 000 € de produit de vente.

- **Étape 4 – Calcul du gain :**

Produit de la vente : 1 000 € – coût d'exercice : 550 € = **450 € de gain** (avant frais de courtage et taxes).

Dans cet exemple, exercer et vendre immédiatement à 0,50 € par action générerait un gain financier (brut) de 450 €.